



Chargé(e) de mission santé, bien vivre ensemble et accessibilité (H/F)

Cadre d'emplois des chefs de projet
Titulaire de la fonction publique ou à défaut contractuel

Un territoire et une collectivité à taille humaine

À seulement 20 minutes de Lyon, niché sur les rives du Rhône, au pied du parc naturel régional du Pilat, à moins de 2 heures de la montagne et moins de 3 heures de la mer, notre territoire bénéficie d'une localisation idéale.

Que vous soyez amateur de sport et de nature, de musique jazz, de vins ou de gastronomie, de monuments et sites historiques, ou simplement à la recherche du bon équilibre, Vienne Condrieu, c'est le bon plan !

Vienne Condrieu Agglomération est une structure intercommunale résolument ouverte, dynamique et engagée dans sa mission de service public auprès de ses 30 communes et ses 92 000 habitants. Notre équipe, composée de 480 agents passionnés, est en action avec 16 directions aux compétences larges qui ont le goût du travail ensemble.

À Vienne Condrieu Agglomération, nous sommes force d'innovation pour rendre notre territoire plus attractif et respectueux de l'environnement, pour rendre la vie de nos habitants encore plus douce et agréable. Rejoignez-nous dans cette belle aventure !

Le profil recherché

- Formation supérieure (Bac + 3 au minimum) en rapport avec la santé, la politique de la ville, le développement local...
- Connaissance dans le domaine des collectivités territoriales
- Connaissance des acteurs de la santé, du social
- Connaissance du contexte des Quartiers Politiques de la Ville
- Connaissance de la gestion de projet et animation d'un collectif de travail
- Grande capacité relationnelle et partenariale,
- Aisance dans l'animation
- Grande adaptabilité et capacité à travailler en autonomie
- Qualités rédactionnelles
- Rigueur dans l'organisation de l'activité et du reporting
- Aisance dans l'usage des outils digitaux et des réseaux sociaux
- Permis B indispensable

Infos complémentaires et bonnes raisons de nous rejoindre :

- Sens de la mission
 - Satisfaire l'intérêt général et être au cœur de politiques publiques visant à promouvoir le développement du territoire
 - Travailler sur un territoire et dans une collectivité dynamique
- Conditions de recrutement
 - Temps complet, poste à pourvoir le plus rapidement possible
 - Conditions statutaires + régime indemnitaire
 - Cycle de travail : 36h, 37H30 ou 39 heures sur 4j, 4,5j ou 4j/5j + RTT + télétravail
 - Avantages du CNAS
 - Tickets restaurants à 7€
 - Forfait « mobilités durables »
 - Remboursement des frais de transports en commun à hauteur de 75%
 - Participation de l'employeur à l'assurance prévoyance

Les missions du chargé(e) de mission santé, bien vivre ensemble et accessibilité

Le ou la chargé(e) de mission assure la coordination de l'Atelier santé ville et la réflexion sur la mise en œuvre d'un contrat local de santé. De plus, il coordonne les thématiques santé et « bien vivre ensemble » du contrat ville.

En tant que Coordinateur(trice) du Contrat Local de Santé et de l'Atelier Santé Ville (ASV) :

- Aider à la mobilisation et à la concertation des acteurs locaux de santé publique (élus, institutionnels, professionnels des champs médicaux, sociaux, éducatifs et de l'insertion, bénévoles, habitants) ;
- Être l'interlocuteur des partenaires institutionnels et notamment l'ARS, des signataires du Contrat Local de Santé (Départements, CPAM, MSA, Etablissements de santé, Communauté Professionnelles Territoriales de Santé) et des Communes.
- Animer les instances communautaires :
- Comité de pilotage du Contrat Local de Santé et de l'ASV (instance pilotage, validation des orientations territoriales en matière de santé publique)
- Comités techniques (espaces stratégiques d'analyse, de réflexion, d'étude et de concertation)
- Groupes de travail (entités de production et mise en œuvre de projets) ;
- Animer et suivre la mise en œuvre et l'évaluation des actions du Contrat local de Santé (alimentation du tableau de bord du Contrat Local de Santé)
- Assurer un soutien méthodologique auprès des acteurs locaux porteurs de projets de santé publique ;
- Réaliser les projets portés par le service cohésion sociale de Vienne Condrieu Agglomération inscrites dans le Plan Local de Santé de L'Agglo et dans le Contrat Local de Santé du territoire portées par l'Agglo :
- Organisation de temps promotionnels du territoire auprès des internes en partenariat avec l'Hôpital de Vienne, les CPTS, l'ESMPI
- Aide à l'installation des professionnels de santé (Informations, mise en relation, suivi des demandes, recensement des locaux de communes)
- Organisation de réunions de concertation pour faciliter une répartition équilibrée des professionnels de santé ou de structures à exercices coordonnés
- Communication des coordonnées des services sociaux du territoire aux professionnels de santé libéraux
- Sensibilisation prévention du diabète et l'obésité auprès de la population

- Information sur les campagnes de dépistage, vaccination et don du sang.
- Organisation de la réflexion sur la problématique de la sortie d'hospitalisation
- Rédaction des demandes de subventions ARS et politique de la ville, et bilans des actions

En tant que chargé(e) de projet contrat de ville en charge du volet santé et du volet « bien-vivre ensemble » :

- Participer aux réflexions et travaux de l'équipe projet politique de la ville de Vienne Condrieu Agglomération
- Participer à la programmation annuelle du Contrat de ville
- Animer le suivi et l'évaluation des actions santé et « bien vivre ensemble »
- Animer les rencontres trimestrielles d'interconnaissance des acteurs locaux de l'Atelier Santé Ville
- Veiller à la cohérence du volet santé du contrat de ville avec l'Atelier Santé Ville
- Proposer de nouvelles actions en réponse aux problématiques sanitaires ou de cohésion sociale qui peuvent s'exprimer
- Participer à l'évaluation et à la mise en œuvre du contrat de ville
- Coordonner, évaluer le fond de participation des habitants

En tant que chef(fe) de projet « Accessibilité » :

- Organiser et Co-Animer avec l'élu de référence la Commission Intercommunale Accessibilité
- Animer les réunions de l'équipe projet
- Organiser des visites de terrain
- Rédiger le rapport d'activité annuel

En tant que référent(e) intercommunal Ambroisie :

- Animer la rencontre annuelle des référents communaux
- Accompagner les référents communaux à utiliser la plateforme de signalement ambroisie et les outils pédagogiques mis à disposition
- Représenter la collectivité sur les rencontres partenariales (ARS, INRAE, FREDON, Départements, etc.)
- Suivre les conventions de subvention pour l'enlèvement des nids de frelons asiatiques
- Assurer la communication sur les bonnes pratiques auprès de la population, via les outils à disposition de la collectivité, sur la lutte contre l'ambroisie, le frelon asiatique et le moustique tigre
- Rédiger le rapport d'activité annuel en mobilisant l'ensemble des services concernés

En tant que référent(e) interne en santé (en lien avec la Directrice Générale des Services et la Direction RH :

- Proposer un programme annuel d'actions de prévention santé pour les agents
- Mettre en œuvre les actions de ce programme : le défi mars bleu, octobre rose, la vaccination contre la grippe, la sensibilisation au diabète et à l'obésité, etc.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **au plus tard le 13 juin 2025** à : recrutement@vienne-condrieu-agglomeration.fr